

CONSIDÉRATIONS

SUR LA

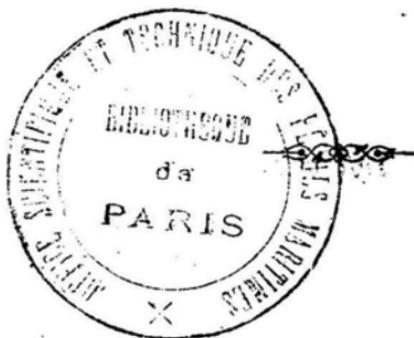
PÊCHE DE LA SARDINE

PAR

P. LAUNETTE

OFFICIER D'INFANTERIE EN RETRAITE

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR



CHEZ L'AUTEUR

à Larmor-en-Plœmeur, près Lorient (Morbihan).

1876

E n o 4 24

A MON ANCIEN & VÉNÉRÉ MAITRE

MONSIEUR DEBUYSER

OFFICIER D'ACADÉMIE

CHEF D'INSTITUTION AU CATEAU (Nord)

HOMMAGE

de Respect et de profonde Reconnaissance.

I

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA PÊCHE DE LA SARDINE

J'aime à vivre un peu parmi les pêcheurs et surtout à être témoin de leurs discussions, car il y a souvent à glaner à la suite de leurs réflexions empreintes d'une longue pratique de leur pénible métier.

Un constant motif de préoccupation pour eux est la probabilité plus ou moins grande de l'apparition, en troupes nombreuses, de cet intéressant clupé, la **Sardine** (*Clupea Sprattus* de Linnée), source de profits pour l'Etat, le négociant et le pêcheur, et qui, en soulageant les classes pauvres, offre une alimentation aussi saine que recherchée.

Un jour, j'étais assis sur un des rochers que domine si pittoresquement le clocher de Notre-Dame de Larmor et j'assistais à un de leurs colloques sur ce sujet :

« — Vois-tu, disait l'un, on dira ce qu'on voudra, la pêche à la dérive nous fait tort ; la grosse Sardiné, c'est la mère de la petite, et, pour une grosse qu'on prend au printemps, c'est un millier de moins pour l'année suivante.

» — Ta, ta, ta, riposte un autre, pour un vieux de la cale

» comme toi, c'est quasiment drôle que t'as pas remarqué une
» chose :

» * Tant qu'on pêchait pas la gueldre, la Sardine venait à la
» côte comme qui dirait se frotter le ventre au soleil ; un peu
» plus, tu l'aurais trouvée dans la marmite toute prête pour
» la cautriade ; tu raffles la gueldre, alors la Sardine se tient
» à longueur de gaffe, c'est pas malin à comprendre.

» — Vous n'y êtes pas, vous autres, ajoute un troisième,
» c'est connu, çà, que par les vents du large nous faisons
» pêche, et que, quand il vente dans la peau de ce satané
» N.-O. nous nous brossons le bec. C'est les vents, je te
» dis. et jette souvent ta rogue à l'eau par vent d'amont, tu
» ne seras pas long à faire ton décompte, t'auras pêché pour
» la rogue du bourgeois. »

Ces propos m'avaient rendu rêveur. Comment démêler la vérité.

Pourquoi, en effet, la Sardine abonde-t-elle sur nos côtes une année, et pourquoi, telle autre année, signale-t-on son absence ?

Evidemment ce petit poisson n'a pas de caprices, il obéit à des instincts de bien-être et de conservation, et il serait intéressant de connaître les causes de son apparition et celles qui le portent à modifier son itinéraire une autre année.

Il y a pourtant, pensai-je, plus qu'un intérêt de curiosité à pouvoir répondre à ces questions : Outre le problème d'histoire naturelle qu'elles posent, combien de négociants, sous le coup de commandes importantes et anticipées, sont préoccupés de savoir s'ils pourront y faire honneur en clôturant l'année par un légitime profit.

Les marchands de rogue seraient également heureux, avant de faire de considérables approvisionnements d'une denrée sujette à tant d'écarts de prix, de pouvoir baser leurs commandes sur de fortes probabilités d'une bonne pêche prochaine.

En un mot, pourrait-on résoudre ce problème :

Par l'étude et la constatation des causes de la présence de la Sardine sur nos côtes, déduire, par analogie, la raison de sa non-apparition.

Et, comme question d'utilité pratique :

Pourrait-on, assez à l'avance pour que le Commerce en profitât, prévoir une bonne ou une mauvaise année de pêche ?

Je suis convaincu qu'à l'heure présente, on peut considérer comme résolu le problème, et c'est à le démontrer que je consacre ce petit travail.

Je ne suis pas tenté de m'écrier vaniteusement : « Eureka », car j'ai trop la conscience de ma très humble individualité, mais, en raison même de mon peu de compétence en matière scientifique, je n'ai pas le droit de repousser une idée qui peut être fort utile, et je fais sagement de la soumettre à l'appréciation de la Marine et de la Science ; j'y rencontrerai une parfaite urbanité qui m'est un garant que mon amour-propre n'aura pas à subir un trop rude échec si, par aventure, j'avais été trompé par « la folle du logis ».

Donc, continuellement obsédé par le problème que je m'étais posé, je recherchais avidement ce qui pouvait me mettre sur la voie de la solution, je lisais les rapports de M. COSTE, les articles du capitaine au long cours LUÇO, assassiné jadis traîtreusement en Malaisie, etc., etc.

Un de ces derniers, intitulé : « la pêche de la Sardine » (1) me paraît avoir été trop peu remarqué, car il est précieux, par un côté, dans la question qui nous occupe.

J'en transcris le passage suivant :

« Une autre hypothèse sert à expliquer *spécieusement* la » prédilection des sardines pour les côtes de Bretagne et fait

(1) Inséré dans la *France Maritime*, 2^e volume, page 98, année 1837. Cet ouvrage a paru sous le patronnage de Son Excellence le Ministre de la Marine.

» présumer de leur persistance pour ne pas les abandonner
» de sitôt ; c'est celle qui admet que les courants naturels de
» la mer sur ce parallèle venant de l'Ouest, aidés d'ailleurs
» par les furieux et fréquents coups de vent de cette partie,
» apportent jusque sur les côtes du golfe de Gascogne le
» graissin et la laite de morue dont les eaux du banc de Terre-
» Neuve sont imprégnées et dont les sardines sont très
» friandes. »

La vérité me semble renfermée en germe dans ces quelques lignes, ou plutôt, elles mettent sur la voie, comme nous le verrons. M. Luco semble ne pas tenir beaucoup à l'opinion qu'il émet, ce qu'indique son expressisn d'hypothèse *spécieuse*, et surtout un passage où il donne de la présence de la sardine sur nos côtes des causes d'une autre nature.

Quoiqu'il en soit, en fait de « courants *naturels* » il n'a pas eu la main malheureuse s'il veut parler du Gulfstream si bien étudié et si magnifiquement dépeint par M. le commandant Maury, de la marine des Etats-Unis.

«... Il est un fleuve au sein de l'Océan. Dans les plus grandes
» sécheresses, jamais il ne tarit; dans les plus grandes crues,
» jamais il ne déborde. Ses rives et son lit sont des couches
» d'eaux froides entre lesquelles coulent à flots pressés des eaux
» tièdes et bleues. C'est le Gulfstream ! Nulle part dans le
» monde il n'existe un courant aussi majestueux. »

Mais, ni courants naturels ni « *laite de morue* » ne suffiraient à expliquer la visite de la sardine sur nos côtes à la saison d'été.

Depuis un grand nombre de siècles, le Gulfstream roule ses eaux « tièdes et bleues » ; et la morue dépose sa laite au banc ; et, ce n'est que depuis un temps relativement peu considérable que la sardine a paru sur les côtes de Bretagne.

M. Luco va nous l'apprendre dans le passage suivant, un peu en contradiction, il faut l'avouer, avec ses prémisses :

«Les sardines n'ont pas toujours fréquenté le parage

» dont elles paraissent avoir décidément fait élection.... Selon
» l'assertion de quelques naturalistes anciens elles habitaient
» d'autres mers qu'elles ont abandonnées depuis. La Méditer-
» ranée et particulièrement les eaux de la Sardaigne, d'où
» elles tirent leur nom, la Baltique, au Nord, ont vu tour-à-
» tour leurs innombrables myriades; mais, soit que les
» profondeurs refroidies ou que les fonds volcanisés de ces
» mers ne fussent pas appropriés au tempérament de ce
» clupé, *soit que toute autre humeur d'inconstance* le porte
» à changer de parage, toujours est-il qu'il a complètement
» déserté ces premières stations pour les eaux de la côte de
» Bretagne, dont la température moyenne lui convient mieux,
» et où les accidents d'un rivage déchiré lui offrent d'ailleurs
» des fonds sableux dans des baies larges et peu profondes et
» des abris contre l'agitation de la mer, sous la protection des
» caps et des écueils dont cette côte est hérissée. »

Nous voilà loin de la « *laite de morue* » et M. Luco invoque ici bien des causes de prédilection de la sardine pour les côtes de la Bretagne.

M. Luco, en parlant de « *laite de morue* », a frisé de bien près la vérité, et je lui dois beaucoup de reconnaissance, car il m'a mis sur la voie d'une découverte qui peut avoir un grand degré d'utilité pratique.

Je suis amené à croire que la vraie cause qui a porté la sardine à faire élection de domicile sur nos côtes, lors de la belle saison, n'est pas le résultat d'une « *humeur d'inconstance* » qui la porte à changer de parage, mais bien l'établissement et l'extension considérable de la pêche à la morue sur le banc de Terre-Neuve, dont les innombrables détritits arrivent sur nos côtes à la faveur des vents d'aval secondant l'action locomotrice du Gulfstream, et, pour le démontrer, je ferai voir que la date de la pêche à la sardine sur nos côtes coïncide avec celle de la morue à Terre-Neuve.

II

SOLUTION DU PROBLÈME

PAR L'ÉTUDE ET LA CONSTATATION DES CAUSES DE LA PRÉSENCE
DE LA SARDINE SUR NOS CÔTES, DÉDUIRE, PAR ANALOGIE, LA
RAISON DE SA NON-APPARITION.

Le banc de Terre-Neuve est formé par la rencontre des courants polaire et du Gulfstream. C'est à ce conflit que l'on attribue le dépôt sans cesse croissant des débris de toutes sortes, des blocs de rocher renfermés dans les glaces charriées par les courants froids qui descendent du Groënland et que la chaleur des eaux équatoriales fait fondre.

Ce banc a eu ainsi pour se former le concours de bien des siècles et il est peuplé d'un nombre prodigieux de morues.

Au milieu de bien des vicissitudes, nul n'ignore que depuis 1525, date à laquelle le Florentin Jean Verrazini prit possession de l'île de Terre-Neuve au nom de François I^{er}, la pêche française prit un notable accroissement, surtout au milieu du XVII^e siècle où les anglais vinrent nous la disputer, nous bannir de l'île ; et, enfin, ne nous y accorder que des établissements précaires.

A chaque saison de pêche, la quantité des morues capturées

se compte par millions, et, avant d'être embarillées, elles passent successivement entre les mains des *décolleurs*, des *trancheurs* et des *saleurs*.

Ces diverses opérations ont pour résultat (important pour le sujet que je traite) de faire rejeter le sang, la tête, les boyaux, etc., toutes les parties en un mot de l'animal qui ne doivent pas être conservées; et la mer, de l'aveu des pêcheurs, est couverte, pour ainsi dire, d'une substance huileuse, d'une couche d'autant plus épaisse et plus étendue, que la pêche a été plus abondante.

Les navires pêcheurs débanquent dès qu'ils ont leur chargement, mais, en tout cas, dès que la *fréquence des coups de vent* d'Ouest rend la pêche impossible et leur séjour dangereux.

Cela a lieu, fin d'octobre, commencement de novembre *au plus tard*.

Que se passe-t-il alors? On le comprend.

Ce n'est pas la *laite de morue* de M. Luco, que la morue jette en Mai, (en grande partie dévorée sur le banc où elle séjourne par un temps calme) qui parvient sur nos côtes et y attire la sardine; mais bien les huiles et détritits de pêche qui, *aussitôt poussés par ces vents furieux d'Ouest*, sont rejetés, hors du banc, dans le Gulfstream qui leur sert de véhicule.

Considérons la direction qu'ils peuvent prendre dans des conditions favorables.

Quittant le Sud de Terre-Neuve, le Gulfstream se dirige vers l'Est.

Arrivé aux Açores, il se partage en deux grandes branches dont l'une descend vers l'Afrique; elle contourne les côtes s'infléchissant vers le Sud et va rejoindre le grand courant équatorial en embrassant la mer des Sargasses.

La seconde branche se dirige vers le Nord en enveloppant les côtes d'Irlande, et donne naissance à une bifurcation

secondaire qui longe nos côtes qu'elle féconde de ses eaux tièdes et bienfaisantes.

Dès lors, la direction suivie par notre huile, nos débris, notre rogue naturelle, en un mot, serait celle de ces courants, si aucune cause perturbatrice ne venait modifier son parcours. Mais il faut compter sur la force et la direction des vents régnaux à la fin de la pêche de la morue.

Si ces vents sont favorables, c'est leur action, combinée avec celle des courants qui fait que cette rogue nous parvient et, satisfaisant l'avidité de la sardine, nous procure une pêche abondante par le séjour *intéressé* sur nos côtes de ce petit clupé.

Ou bien :

Cette même action agissant défavorablement, nous prive de rogue, et, par suite, de sardines, que le besoin et non « *une humeur d'incmstance* » pousse à la recherche de sa nourriture habituelle et obligée.

La pêche de la morue finissant vers le 20 ou le 25 Octobre, si des vents d'aval (du Nord-Ouest au Sud-Ouest) secondent l'action des courants, il est clair que notre rogue arrive aux Açores et, de là, est poussée d'autant plus directement sur nos côtes, que le vent sera plus violent. Qui ne connaît l'action des vents sur la force et la direction des marées ?

Ce sont précisément les tempêtes d'hiver dont nous nous plaignons qui sont alors nos plus utiles auxiliaires. Elles soustraient, en fin de compte, la rogue à l'action du courant qui avait été son premier moyen de locomotion, l'enlèvent avec la houle, la conduisent de lame en lame sur nos grèves en la diluant.

Désormais, à l'abri de nos côtes et hors du courant, aucun vent d'amont, le beau temps venu, n'est capable de la rejeter trop au large.

Alors, fin Mai, pêche assurée, la gaieté renaît sur tous les rivages.

Béni soit la sardine, s'écrie-t-on, elle n'a pas oublié ses chères baies sablonneuses!

Eh ! braves gens, la sardine n'est pas plus poétique que capricieuse ; la Providence lui a donné les instincts nécessaires à sa conservation. Elle cherche sa rogue d'abord avant de songer à faire briller l'argent de ses écailles dans les eaux azurées.

En effet, si cette rogue naturelle et abondante ne se trouve pas sur vos rivages, c'est en vain que vos bateaux sillonneront la mer, cherchant du regard si quelque bande de goëlands, par des cris et de significatives manœuvres, ne leur décèlera pas la présence d'un banc de sardines.

Je pense avoir répondu à la première question que je m'étais posée :

« Pourquoi la sardine abonde-t-elle sur nos côtes une »
» année? »

Par réciprocité, il est facile de répondre à la seconde :

« Pourquoi, telle autre année, signale-t-on son absence? »

Simplement parce que nos eaux ne contiennent pas l'aliment qu'elle recherche.

En effet, au lieu de ces furieux vents d'Ouest, de Sud-Ouest ou même de Nord-Ouest qui ont poussé la rogue vers les baies de Bretagne, le golfe de Gascogne ou les côtes d'Espagne et d'Afrique, ce qui a déterminé une pêche plus abondante dans les localités correspondantes, supposons que dans les mois qui ont immédiatement suivi la pêche de la morue, c'est-à-dire en Novembre et plus particulièrement en Décembre et Janvier, *il souffle avec persistance des vents d'amont, c'est-à-dire du Nord à l'Est.*

Quel en est le résultat !

Tout pêcheur, en bateau, n'a-t-il pas éprouvé le désagrément de voir son plomb suivre, au fond, l'impulsion de la marée montante, tandis que le vent contraire rejette, à la surface de la mer, sa ligne dans un sens opposé ?

Il se produit le même effet pour notre rogue.

En vain le courant du Gulfstream tend-il à l'amener vers nos côtes; comme elle est à la surface, les vents d'amont la poussent dans une direction contraire.

Toutefois, il faut considérer avec soin l'époque, la force et la durée de ces vents, car ils peuvent :

1° Ou simplement et momentanément paralyser la marche de la rogue, l'amener tardivement sur nos côtes, et, par suite, retarder l'époque de la pêche ;

2° Ou rejeter la rogue hors de sa direction d'une manière fatale et irrémédiable en nous privant certainement de pêche.

Le premier de ces cas est amené par les influences atmosphériques suivantes :

1° Que des vents défavorables de l'Est ou du Nord-Est soufflent de Novembre en Janvier, par exemple :

En raison de la force et de la durée de ces vents, la rogue est refoulée sur le banc de Terre-Neuve où elle reste stationnaire (puisqu'elle se trouve dans le remous occasionné par la rencontre du courant polaire et du Gulfstream), mais des vents favorables, quoique tardifs de février, peuvent encore l'amener sur nos côtes assez à temps pour une pêche, que ces causes auront reculée, sans doute, mais qui peut être aussi abondante et que l'expérience nous apprend devoir ordinairement se prolonger au de-là du temps de pêche ordinaire.

C'est peut-être le cas de cette année. (1)

2° Ou les vents d'Ouest et de Sud-Ouest se déclarent tout d'abord favorables de Novembre à fin Décembre et assurent le transport normal de la rogue jusqu'aux Açores :

Si, là, elle subit l'influence des vents du Nord-Est ou même

(1) La coïncidence du retard de la rogue avec le retard de la pêche est trop remarquable pour ne pas être invoquée à l'appui de notre thèse.

de l'Est, en février ou mars, elle tombe fatalement dans la branche Sud du courant, et il arrive de deux choses l'une :

Ou elle suit la direction de ce courant, c'est-à dire que par le courant équatorial elle revient à son point de départ, mais, sans doute, au bout de plusieurs années ; cette rogue est donc perdue.

Ou bien encore, les vents de N.-E. la refoulent à travers l'Atlantique jusqu'à cette mer de varechs, étonnement de Colomb, la disséminent parmi le fucus natans (le raisin du tropique de nos marins) ; et qu'en Février ou Mars des vents favorables viennent à souffler, ce sera vainement, car, étant sous le vent de la mer de Sargasses, ces plantes marines sont un obstacle insurmontable à ce que la rogue voyage ; elle est perdue, et, partant, d'après mon hypothèse, notre pêche sera nulle.

C'est alors qu'on assiste à ces colloques de pêcheurs dont je donnais un spécimen au commencement de ce mémoire :

« C'est le froid, — c'est le vent, — c'est la pêche à la » dérive, — c'est la pêche de la gueldre etc., etc. » qui en sont cause.

C'est alors que le négociant se repent de n'avoir pas été assez prudent ; il a des marchés souscrits avec la Marine, avec l'Angleterre, l'Amérique, que sais-je ?

La rogue du marchand est improductive dans ses magasins.

Et les bateaux de pêche abordent vides au quai. Les marins ont un air morne et ils ont jeté leur rogue en pure perte. La campagne, pour eux, ne sera qu'une suite de privations et de fatigues inutiles.

Il faut, en un mot, se pénétrer de cette vérité : que les faits importants qui enrichissent la science sont basés tout d'abord sur une consciencieuse observation des lois physiques.

Qui ne se rappelle avec quel succès le commandant **Maurv**,

en 1853, envoya au secours du *San-Francisco* qui avait été signalé en détresse.

De son observatoire de Washington, par sa connaissance exacte des vents et du Gulfstream, Maury traça la route à suivre à deux avisos envoyés au secours du paquebot désespéré. Ils arrivèrent juste au temps et au point précis, lorsque l'infortuné navire sombrait.

L'équipage avait été sauvé par le *Kilby*.

III

POURRAIT-ON, ASSEZ A L'AVANCE POUR QUE LE COMMERCE EN PROFITAT, PRÉVOIR UNE BONNE OU UNE MAUVAISE ANNÉE DE PÊCHE ?

Je ne mets pas en doute que si mes hypothèses sont fondées, nos pêcheurs et les négociants ne soient enfin fixés sur la probabilité du succès ou de l'insuccès de la saison de pêche qui va s'ouvrir.

La règle à suivre pour qu'ils puissent établir leurs prévisions est très simple et découle naturellement des considérations que je viens de présenter.

Quelles conditions atmosphériques doivent être observées pour s'assurer de la présence ou de l'absence de la rogue de Terre-Neuve sur nos côtes ?

1° La direction des vents régnant en Novembre, Décembre, Janvier et Février ;

2° — Leur force ;

3° — Leur durée.

Tenir un journal ou faire au port un simple relevé et établir une *moyenne* pour ces mois.

Les vents de Sud-Ouest et d'Ouest prédominant, on peut être assuré d'une pêche abondante en Bretagne.

Les vents de Nord-Ouest favorisent les côtes plus au Sud.

Les vents de Nord, de Nord-Est et de l'Est prédominant, on peut-être assuré d'une pêche médiocre ou nulle.

Il ne faut pas se borner à constater la prédominance du vent; il faut suivre, par la pensée, la marche de la rogue, que les changements de vent rendent ou rapide, variable ou stationnaire et surtout tenir compte des coups de vent.

La cause étant supposée, à la science de se prononcer, et à elle, secondée par l'observation de plusieurs années, d'asseoir des règles précises, qui deviendront des lois.

IV

L'ÉTABLISSEMENT DE LA PÊCHE A LA SARDINE SUR LES CÔTES DE BRETAGNE COÏNCIDE AVEC L'ÉPOQUE OU LA PÊCHE DE LA MORUE A TERRE-NEUVE A PRIS DE L'ACCROISSEMENT.

Je me contente de dates.

En 1525, prise de possession pour les Français par Jean Verrazini; c'est lui qui nomma Terre-Neuve.

En 1604, accroissement de la pêche et protectorat de Henri IV; la plupart de nos provinces maritimes, à l'exemple des Basques et des Normands, arment pour Terre-Neuve.

Rivalité des Anglais et des Français.

En 1713, le traité de paix d'Utrecht assure au gouvernement britannique la possession de l'Acadie et de Terre-Neuve.

Or, bien que sans doute la sardine ait pu paraître en petit nombre sur les côtes de Bretagne, en 1658, seulement, le sur-

intendant Fouquet, après l'acquisition de Belle-Ile au sire Gondy de Retz, organise la pêche de la sardine en branche d'industrie.

Cette date, il me semble, coïncide admirablement avec les brillants débuts des pêcheries de Terre-Neuve et donne quelqu'appui à ma thèse.

CONCLUSION.

Je prends la liberté de prier la Marine de vouloir bien faire étudier la question que je viens de traiter. — Cette question serait, si elle est résolue, un acheminement vers cette autre qui intéresse et l'Académie des Sciences et la Société de Géographie.

Quel est la loi de migration de ces myriades innombrables de Sardines, lors de leur disparition à la cessation de la pêche ?

Je n'ai, quant à moi, d'autre but que d'être utile, d'autre mérite que d'avoir présenté une idée dont le germe est tombé de la plume de M. Luco, cet aimable auteur qui, jadis, a su intéresser ses lecteurs par sa profonde connaissance de la mer et des marins.

Larmor, le 1^{er} Juin 1876.

P. LAUNETTE.